



ARRÊTÉ DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES A ET B AU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DES ÉTUDES DU MONDE ANGLOPHONE DE L'UFR ALLSH

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université;

Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR ALLSH) adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28 mars 2017 ;

Vu l'arrêté électoral en date du 14 février 2024 ;

Vu l'arrêté électoral modificatif en date du 19 mars 2024 ;

Vu l'arrêté de recevabilité des candidatures en date du 15 mars 2024 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège A:

Sièges à pourvoir : 5

Inscrits: 16 Votants: 8

Bulletins blancs ou nuls: 0

Suffrages valablement exprimés : 8 Taux de participation électorale : 50 %

Ont obtenu:

Candidats	Total voix	Sièges attribués au scrutin plurinominal majoritaire à un tour
BOILEAU Nicolas	8	BOILEAU Nicolas
HERMENT Sophie	8	HERMENT Sophie
PILLIERE Linda	8	PILLIERE Linda
TEULIE Gilles	8	TEULIE Gilles
VAGNOUX Isabelle	8	VAGNOUX Isabelle

Sont élus :

- BOILEAU Nicolas
- HERMENT Sophie
- PILLIERE Linda
- TEULIE Gilles
- VAGNOUX Isabelle





Collège B:

Sièges à pourvoir : 5

Inscrits: 66 Votants: 21

Bulletins blancs ou nuls: 1

Suffrages valablement exprimés: 20 Taux de participation électorale : 31,82 %

Ont obtenu:

Candidats	Total voix	Sièges attribués au scrutin plurinominal majoritaire à un tour
BENOIT Laura	17	BENOIT Laura
GENESIO Francesca	20	GENESIO Francesca
KERFELEC Valérie	19	KERFELEC Valérie
LACAZE Grégoire	9	LACAZE Grégoire
LORENZONI Virgile	17	LORENZONI Virgile
TROMBLE GIRAUD Tanya	18	TROMBLE GIRAUD Tanya

Sont élus :

- **BENOIT Laura**
- **GENESIO** Francesca
- KERFELEC Valérie
- LORENZONI Virgile
- TROMBLE GIRAUD Tanya

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR ALLSH et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

L'Administratrice provisoire de l'UFR est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 mars 2024,

Pour le Président et par délégation, L'Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH,

Christine POPLIMONT